

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 31

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de voitures ? C'était alors la grande promenade, le brillant Montbenon, cette admirable double terrasse regardant le lac au midi et la ville au nord, et d'où, la veille des fêtes religieuses, on venait écouter la délicieuse harmonie des *belles cloches*.

Pauvre Montbenon ! *Quantum mutatus ab illo !* Depuis que la grande route de Morges l'a abandonné, le voilà resté seul, mélancolique dans sa grandeur, avec une herbe longue qui ne s'attend plus à être foulée, si ce n'est par deux ou trois anciens bourgeois et habitants comme moi, qui y croient encore et se figurent que Montbenon est resté à la hauteur de la civilisation.

On parle, il est vrai, d'y établir l'Académie cantonale, et plus tard l'Université fédérale, dès que nos aimables confédérés de la Suisse allemande auront consenti à nous la donner. On prolongerait la terrasse au midi, on y ferait un jardin anglais et un jardin botanique. On ressusciterait Montbenon, ce pauvre beau Montbenon qui dort comme Barbe-rousse, assis encore dans sa pose solennelle, et dont la barbe a percé la table de marbre qui est devant lui.

Eh bien ! qu'on vous le rende embelli et ranimé, je le veux bien. Mais pour le moment qu'on me permette de pleurer sur lui comme Marius sur les ruines de Carthage. Car je suis de ceux qui y ont vu fleurir leur jeunesse et qui ne l'y retrouvent plus !

Un vieux grognon.

A B C du microscope.

VII

La tige. L'épiderme que nous avons décrit existe sur les parties jeunes des plantes, plus tard il est soulevé et en partie détruit par la couche *subéreuse* formée de lames fermes, se détachant les unes des autres ; on en trouvera un exemple dans le liège qui est l'exagération de cette couche.

Si l'on fait une coupe transversale d'un rameau de plante, de jeune bois, on trouvera au-dessous du *suber* les différentes couches de cellules et de vaisseaux formant l'écorce et qui sont séparées du bois proprement dit par le *cambium* à cellules minces et délicates ; les cellules cambiales rapprochées du bois se transforment en bois et lui donnent l'accroissement ; les cellules extérieures, au contraire, se transforment en fibres corticales.

Quant au bois lui-même, entre le cambium et la moëlle, nous le verrons formé de cellules à parois épaisses, eutremêlées de vaisseaux, isolés ou en faisceaux, et séparées entre elles par des rayons médullaires.

Des sections de bois doivent être faites à l'aide d'un instrument très bien affilé après qu'on a ramolli le bois dans de l'eau pendant un certain temps ; et afin que la coupe puisse être très fine et délicate, on assujettira le rameau dans un petit étai.

Les bois les plus divers peuvent donner des préparations intéressantes, la plus fine dentelle ne peut égaler en beauté une coupe fine d'un rameau de charme, de noyer, de cèdre, etc. En outre, ces sections exercent très bien la main des commençants et il ne faut pas se décourager si la première douzaine de coupes n'a pas toute la transparence voulue.

Dans les instables micrographiques, on emploie

quelquefois pour les coupes très minces des instruments appelés *microtomes* ; il y en a de différents modèles plus ou moins pratiques et compliqués. Celui de M. Kursteiner nous paraît réaliser ce qu'on peut désirer de plus commode et de plus simple ; à l'aide de cet appareil l'étudiant le plus novice peut faire des coupes de 1/10^e de millimètre sur toute espèce de tissu, végétal ou animal.

La *fleur* donne au micrographe des sujets d'étude très variés. Nous ne mentionnerons que les parties qui offrent quelque nouveauté à nos lecteurs ; ainsi le calice et la corolle sont constitués comme les feuilles ordinaires, mais sur certains pétales qui ont une surface veloutée on peut remarquer un épiderme à cellules relevées en cône. — Certaines parties des pétales contiennent des matières colorantes d'une vive couleur, par exemple dans la fleur de bourrache, les écailles qui entourent les étamines sont injectées d'une liqueur d'un bleu magnifique.

Le *pollen* est cette poussière ordinairement jaune qui surmonte les étamines. Sur beaucoup de plantes les grains de pollen ont la forme d'une petite navette ; dans d'autres, la courge, la mauve, la passerose, ces grains sont comme une petite bombe Orsini ; sur le *cobaea scandens* ils sont très gros et dentelés ; sur l'*anotara biennis* (onogre) ils ont la forme d'un chapeau à trois coins, etc.

Etudiez tous les pollen que vous rencontrerez, humectez les d'un peu d'eau ou d'huile fine. Si votre microscope est assez pénétrant, vous verrez dans certains pollen, l'enveloppe constituée par deux membranes l'*exine* et l'*intine*, cette dernière contenant une poussière (fovilla) qui est l'organe de la fécondation. A moment donné de la maturité du pollen, vous pourrez apercevoir le grain de pollen s'ouvrant et laissant échapper une sorte de fusée de la fovilla.

Lorsque le pollen est gonflé par l'humidité du stigmate, pareil phénomène a lieu, la fovilla s'introduit dans les vaisseaux du stigmate et va pénétrer jusqu'aux sous-embryonnaires de l'ovaire pour féconder les ovules.

En faisant des coupes transversales et longitudinales de l'ovaire vous surprendrez peut-être les tubes polliniques engagés dans le stigmate.

Vous pourrez aussi reconnaître dans l'ovaire les vésicules embryonnaires plus ou moins développées suivant qu'elles sont ou non fécondées.

Cryptogames. L'étude des organes de la fructification de ces plantes nécessite le plus souvent des grossissements assez forts, nous devons cependant mentionner comme objets d'étude les poussières qui s'échappent des feuilles de fougères ou des rameaux des prêles, de l'une des mousses, le lycopode, etc. Ces poussières contiennent les spores très variées de ces végétaux inférieurs et leur étude présente le plus grand intérêt. Pour leur préparation, il sera nécessaire de tâtonner jusqu'à ce qu'on rencontre le liquide qui les conserve le mieux sans les ratatiner ; ainsi la glycérine et le baume de Canada conservent bien les spores et les sporanges des fougères, tandis que les spores des prêles seront mieux conservées à sec ou dans l'eau camphrée. S. BIELER.

Le paiement du premier demi-milliard de l'indemnité allemande ayant été effectué, l'empereur Guillaume a ordonné le départ immédiat des troupes occupant les trois départements de l'Eure, de la Seine-inférieure et de la Somme. Le départ a eu

lieu et aujourd'hui le territoire de ces trois départements n'est plus souillé par le pied d'aucun Prussien. Mais les armées allemandes occupent encore la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, l'Oise, l'Aube, la Côte-d'Or, la Haute-Saône, le Jura, le Doubs, la Haute-Marne, la Marne, l'Aisne, les Ardennes, la Meuse, les Vosges, Meurthe-et-Moselle, c'est-à-dire seize départements qui ne cessent d'être plongés dans les profondes douleurs, non-seulement du patriotisme opprimé, mais encore dans les souffrances produites par la méconnaissance de toutes les libertés et de toutes les lois humaines. Aussi il ne faut point s'étonner si les réjouissances auxquelles se livrent actuellement certaines populations françaises qui ont eu le bonheur d'échapper à l'occupation étrangère soulèvent des critiques. Les chants patriotiques, l'exhibition des drapeaux pavoisant les maisons, nous paraissent en effet, hors de propos dans ce moment.

SUR LE MOT GALIMATHIAS. — Il est aujourd'hui beaucoup de littérateurs intéressés à connaître l'origine d'un mot qui désigne le genre dans lequel ils excellent. Quelques auteurs ont pensé que le mot *galimathias* dérivait du mot *polymathie*, qui signifie diversité de sciences, parce que cette diversité chargeant la mémoire, il en résulte la confusion et l'obscurité dans l'expression. Mais l'origine que le savant *Huet*, évêque d'Avranches, assigne à ce mot, paraît plus vraisemblable. Il vient, dit-il, des plaidoyers qui se faisaient autrefois en latin. Un jour, il s'agissait d'un coq appartenant à une des parties, qui se nommait *Mathias*. L'avocat, à force de répéter les noms de *Gallus* et de *Mathias*, finit par s'embrouiller, et au lieu de dire *Gallus Mathias*, il dit *Gali Mathias*. Par la suite, on a appelé *galimathias* tous les discours embrouillés. Depuis que tout le monde s'est avisé de devenir écrivain, poète, orateur, il a fallu ajouter à l'épithète pour donner une idée des chefs-d'œuvre qu'on lisait et que l'on entendait, et l'on a dit *galimathias* double, *galimathias* triple; si les progrès de cet art continuent, comme le ferait supposer un nouveau journal littéraire de Lausanne, on sera bientôt forcé de dire *galimathias* centuple, et à l'infini.

On hommo dé su lé mont dé Pully in vegnin d'onna faire, avai bin tan taupâ sa fêna que lai avai trossâ on brê.

Quand cin vin à pahî lo maidzo que lo lai avai reboutâ, ci-z'inquié lai demandâvê ceint francs po sa paina.

— In vaitelê doû ceint lai fâ lo pahisan.

— Porquîê doû ceints ?

— Yâmj mi vo lé baillî tot d'on tin, vo saraî aô min pahî po quand lai trosséri l'autro !!!

L'autre jour on montrait à un brave homme le portrait de Lincoln publié il y a quelques années déjà, par le *Voleur illustré*.

La gravure qui porte pour titre « Lincoln bûche-

ron » représente une forêt, et celui qui fut président des Etats-Unis, armé d'une hache, est en train d'abattre un arbre de grande dimension.

Notre homme examine en connaisseur la taille commencée, qui paraissait être faite à peu près au milieu du tronc, et dit d'un ton qui n'admettait pas de réplique :

« Mè bourlai se djamê cê Lincolle l'a età tsapplia-
» boû, l'incotsé trâu hiau !!! »

Dans le cimetière qui se trouve près du champ de bataille de Wœrth, il y avait cette inscription :

Ici reposent trois bons camarades.

Tout le monde, même les Prussiens, pensaient qu'il s'agissait de trois Français morts ensemble sur le champ d'honneur.

Il y a quelques temps, l'inscription et la croix disparurent, et l'on ne tarda pas à apprendre qu'un habitant de Wœrth était allé pendant la nuit déterrer les « trois bons camarades, » qui n'étaient autres que des tonneaux d'un vin fameux que ce lugubre plaisant avait enfouis là pour qu'ils ne tombassent pas entre les mains des Allemands.

En Italie, six enfants sur cent fréquentent une école ; en Irlande, huit ; en France, dix ; en Angleterre, onze ; en Ecosse, quatorze ; en Danemark, treize ; en Suède et dans les Pays-Bas, quatorze ; en Allemagne et en Suisse, dix-huit.

Dogmes et cérémonies catholiques et date de leur introduction dans le canon de l'église.

années.	
375	— Culte des saints.
400	— Prière pour les morts.
600	— Culte en langue latine.
600	— Primauté du pape.
688	— Culte de la croix.
688	— Culte des images.
688	— Culte des reliques.
1000	— Canonisation des saints.
1000	— Célibat des prêtres.
1076	— Infaillibilité de l'église.
1091	— Chapelets.
1100	— Canon de la messe.
1160	— Canon des sept sacrements.
1215	— Transsubstantiation.
1215	— Confession.
1220	— Elévation de l'hostie.
1227	— Clochettes de la messe.
1264	— Fête-Dieu.
1236	— Procession du St-Sacrement.
1445	— Retranchement de la coupe.
1439	— Purgatoire.
1564	— Tradition.
1564	— Livres apocryphes.
1854	— Dogme de l'Immaculée Conception.
1870	— Infaillibilité de Pie IX en la personne de Jean-Marie comte de Mastai-Ferretti.

C'est le bouquet !

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.